



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE, CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL NUMÉRO 2020-029 DU 26 AVRIL 2020.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jean Comtois, président
Monsieur Christian Charron, vice-président
Madame Christine Beaudette, déléguée
Monsieur Eric Westram, délégué
Monsieur Patrick Archambault, représentant
Monsieur Michel Milette, représentant
Madame Lori Doucet, représentante
Madame Mélissa Monk, représentante

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Francis Lanouette, directeur
Monsieur Éric Fournier, directeur adjoint
Me Sandra De Cicco, secrétaire corporative
Monsieur Guy Benedetti, coordonnateur du comité de gestion

Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE

2021-12-153

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram
APPUYÉ par Christine Beaudette
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PROCÉDER à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 38**.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-12-154

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Christine Beaudette
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;



No de résolution
ou annotation

3. Secrétariat corporatif;
 - 3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 novembre 2021;
 - 3.2 APPROBATION – Calendrier des réunions du conseil d'administration – Année 2022;
4. Direction générale;
 - 4.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
 - 4.2 DÉPÔT – Rapport bimestriel des contrats conclus conformément au Règlement no 9 sur la gestion contractuelle
 - 4.3 AUTORISATION DE SIGNATURE – Entente avec le ministère de la Sécurité publique – *Entente relative aux modalités de versement de subventions à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville pour la participation de son corps de police au programme de formation sur la détection de la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue pour les exercices financiers 2018-2019 à 2022-2023*
 - 4.4 AUTORISATION – Vente de sept (7) véhicules usagés
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
 - 6.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des employés embauchés – Novembre 2021;
7. Finances;
 - 7.1 Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Novembre 2021 – 620 811,55 \$
 - 7.2 Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Rapport complémentaire
8. Régime de retraite;
9. Affaires juridiques;
10. Avis de motion ou adoption de règlements;
11. Affaires nouvelles;
12. Période de questions;
13. Clôture et levée de l'assemblée.

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2021-12-155

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 novembre 2021 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2021 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

3.2

2021-12-156

ADOPTION – CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT l'article 2 du règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville qui énonce que le conseil tient ses assemblées ordinaires le troisième (3e) mercredi de chaque mois à 11 h ou à toute autre époque qu'il peut fixer par résolution;

CONSIDÉRANT l'article 5 d) de l'entente remplaçant l'entente intermunicipale relative à la création de la Régie (2013-2023);

ATTENDU QUE pour l'année 2022, le conseil désire fixer les dates de tenue des assemblées ordinaires comme suit :

Jour	Date	Heure
jeudi	20 janvier	9 h 30
jeudi	17 février	9 h 30
jeudi	24 mars	9 h 30
jeudi	14 avril	9 h 30
jeudi	5 mai	9 h 30
jeudi	9 juin	9 h 30
jeudi	7 juillet	9 h 30
jeudi	25 août	9 h 30
jeudi	22 septembre	9 h 30
jeudi	20 octobre	9 h 30
jeudi	17 novembre	9 h 30
jeudi	15 décembre	9 h 30



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Christine Beaudette
et **RÉSOLU** à l'unanimité

DE FIXER les dates de tenue des assemblées ordinaires pour l'année 2022
comme suit :

Jour	Date	Heure
jeudi	20 janvier	9 h 30
jeudi	17 février	9 h 30
jeudi	24 mars	9 h 30
jeudi	14 avril	9 h 30
jeudi	5 mai	9 h 30
jeudi	9 juin	9 h 30
jeudi	7 juillet	9 h 30
jeudi	25 août	9 h 30
jeudi	22 septembre	9 h 30
jeudi	20 octobre	9 h 30
jeudi	17 novembre	9 h 30
jeudi	15 décembre	9 h 30

Les assemblées se tiendront à l'hôtel de ville de Lorraine.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1

2021-12-157

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière par intérim dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

4.2

2021-12-158

DÉPÔT – RAPPORT BIMESTRIEL DES CONTRATS CONCLUS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NO 9 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Conformément à l'article 12 (Reddition de compte) du Règlement no 9 sur la gestion contractuelle, le directeur fait rapport au conseil d'administration des contrats conclus de gré à gré dont la valeur se situe entre 25 000 \$ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public au cours des deux derniers mois :



No de résolution
ou annotation

Au cours des mois d'octobre et novembre 2021, aucun contrat de gré à gré dont la valeur de situe entre 25 000 \$ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public n'a été conclus.

4.3

2021-12-159

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – ENTENTE RELATIVE AUX MODALITÉS DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE POUR LA PARTICIPATION DE SON CORPS DE POLICE AU PROGRAMME DE FORMATION SUR LA DÉTECTION DE LA CONDUITE AVEC LES CAPACITÉS AFFAIBLIES PAR LA DROGUE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2018-2019 À 2022-2023

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a conclu une entente de contribution financière relative à la formation policière, à la collecte de données et à l'acquisition de matériel de détection de drogue approuvé pour lutter contre la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue avec le gouvernement du Canada le 29 mars 2019;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à appuyer financièrement tous les corps de police du Québec dans la gestion du changement et dans la formation de leur personnel en matière de sécurité routière par la mise en place d'un programme de formation d'une durée de cinq ans;

ATTENDU QUE l'École nationale de police du Québec a le mandat de coordonner la planification et la diffusion des formations admissibles et de procéder au développement et à la diffusion du Programme de formation en vertu de sa mission prévue à l'article 10 de la *Loi sur la police*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER le directeur à signer, pour et au nom de la Régie, l'entente intitulée *Entente relative aux modalités de versement de subventions à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville pour la participation de son corps de police au programme de formation sur la détection de la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue pour les exercices financiers 2018-2019 à 2022-2023*.

4.4

2021-12-160

AUTORISATION – VENTE DE SEPT (7) VÉHICULES USAGÉS

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire se départir de sept (7) de ses véhicules;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a sollicité des offres auprès de sept (7) entreprises;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat la plus avantageuse, soit celle de la compagnie Auto Absolue Inc. au montant de 15 913,16 \$ TPS incluse;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER la vente à la compagnie Auto Absolue Inc. des sept (7) véhicules suivants au montant total de 15 913,16 \$ TPS incluse, selon les termes de l'entente intervenue entre la Régie et cette compagnie, soit :

#	KM	MARQUE/MODÈLE	NO. DE SÉRIE	MONTANT OFFERT
190	86012	Ford Escape 2007	1FMYU03177KA96621	2 070,00 \$
195	165090	Hyundai SantaFe 2010	5NMSG4AG3AH415449	3 058,34 \$
206	151263	Ford Fusion 2008	3FAHPO8168R100228	1 471,68 \$
209	137269	Pontiac Grand Prix 2008	2G2WP552381117525	1 586,65 \$
213	194433	Dodge Charger 2012	2C3CDXAGXCH283016	2 023,53 \$
216	175189	Dodge Charger 2012	2C3CDXAG0CH280528	2 414,67 \$
232	181461	Dodge Charger 2014	2C3CDXAG3EH332303	3 288,29 \$
TOTAL				15 913,16 \$

D'AUTORISER le directeur – services techniques et télécommunications ou l'aviseur technique à procéder à la signature de tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision, le cas échéant;

D'AUTORISER l'aviseur technique à procéder aux procédures nécessaires, le cas échéant, auprès de la Société d'assurance automobile du Québec, et ce, pour et au nom de la Régie.

5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1

2021-12-161

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – NOVEMBRE 2021

Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois de novembre 2021 est déposée aux membres du conseil d'administration.

La trésorière par intérim atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2021-20.



No de résolution
ou annotation

7. FINANCES

7.1

2021-12-162

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – NOVEMBRE 2021 – 620 811,55 \$

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière par intérim dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de novembre 2021 totalisant un montant de 620 811,55 \$.

7.2

2021-12-163

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – RAPPORT COMPLÉMENTAIRE

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière par intérim dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, une liste complémentaire de comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours des mois d'avril et de mai 2021.

9. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun sujet.

10. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-12-164

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité,



No de résolution
ou annotation

QUE l'assemblée soit levée, il est **9 h 40**.

Monsieur Jean Comtois
Président

Me Sandra De Cicco
Secrétaire corporative